

■ **Brasserie du Cardinal Fribourg S.A.**, à Fribourg,  
Exploitation de la Brasserie du Cardinal, etc. (FOSC du  
27.08.2001, p. 6570). Selon procès-verbal authentique de l'as-  
semblée générale extraordinaire du 06.06.2002 et contrat de fu-  
sion du 29.05.2002, la société est dissoute sans liquidation, au  
sens de l'article 748 CO, par le fait que Feldschlösschen Getränke  
AG, à Rheinfelden, en reprend l'actif et le passif.  
Journal no 1675 du 06.08.2002  
(00596914 / CH-217.0.131.030-7)